



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARRÊTÉ DEP-2024-420 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BREVET PROFESSIONNEL PREPARATEUR EN PHARMACIE

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

- **Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-122 et D 337-123 du code de l'éducation ;
- **Vu** l'arrêté du 1^{er} septembre 1997 portant création du brevet professionnel préparateur en pharmacie ;
- **Vu** l'arrêté rectoral DEP-2024-1001 conjoint nommant les présidents de jurys du brevet professionnel.

ARRÊTE :

Article 1er : Le jury d'admission du brevet professionnel préparateur en pharmacie pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Isabelle DESANTI, inspectrice de l'Education Nationale

Vice-présidente :

Madame Elisabeth PFLESCHINGER, inspectrice pharmacienne de l'ARS

Enseignants :

Monsieur Nicolas DELAGE

Monsieur Pascal LEVERT

Madame Valérie NAVEAU

Madame Nicole POTHIER

Professionnels :

Madame Virginie BUISSON

Monsieur Maxime DECROIE

Monsieur Bruno MALEINE

Monsieur Laurent MEYSSONNIER

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024

Frédéric MULLER